



UNION SPORTIVE OLYMPIQUE ATHIS-MONS - TIR A L'ARC

N° AFFILIATION FFTA 0891168



Le club de TIR A L'ARC de l'U.S.O. ATHIS-MONS
Organise un concours sélectif au Championnat de France.

Concours TARGET

CONCOURS SALLE 2 x 18 m

Les 19 et 20 Décembre 2020

Sous réserve des décisions sanitaires

Le concours pourra être annulé selon l'évolution de la situation sanitaire de la COVID et des décisions fédérales, préfectorales et municipales qui en découleraient. Précisez lors de vos inscriptions votre latéralité afin que les organisateurs puissent éviter les face-à-face sur le pas de tir dans la mesure du possible.

Lieu :

Gymnase CARPENTIER, Avenue de la Terrasse Prolongée, 91200 ATHIS-MONS
En face du Lycée Marcel Pagnol

Horaires :

Samedi 19 décembre : 2 départs 9h et 14h30

Dimanche 20 décembre : 2 départs 9h et 14h30

Ouverture du greffe : 1 heure avant chaque départ. **Ne pas venir avant ! Merci**

Inspection du matériel : ¼ d'heure avant chaque départ.

2 volées d'essai à chaque départ

Blasons :

Arcs classiques : - Benjamins et Minimes blasons de 60 cm (pas de cible poussins)

Autres catégories : - Arcs classiques de Cadet à Senior 3 : blasons de 40 cm ou trispots à mentionner sur la fiche d'inscription obligatoirement.

- Arcs nus : blasons de 40 cm

- Arcs à poulies : trispots verticaux.

Récompenses :

Pas de podiums ni de récompenses pour éviter la proximité.

Inscriptions :

10 € à l'ordre de l'U.S.O.A.M tir à l'arc

Adressé à : **USO ATHIS-MONS Tir à l'arc**

Mme Aurélie LERAY - 72 B Rue des Plantes - 91200 - ATHIS-MONS

Portable : 06 28 46 44 07

Portable club : 06 26 24 03 87 (seulement le jour du concours)

Les préinscriptions par mail à concours@archers-athis-mons.fr **sont à confirmer par courrier accompagnées du règlement à l'adresse ci-dessus dans les 3 jours qui suivent la préinscription. Si le concours est annulé, les chèques seront détruits.**

Fin des inscriptions : le mercredi 16 décembre au soir.

Recommandations :

Les règles sanitaires sont jointes et seront affichées dans le gymnase

Licence : Présentation obligatoire d'un des justificatifs prévus par la FFTA

Tenue blanche ou de club appréciée et les chaussures de sport obligatoires

Le club se réserve le droit d'annuler un départ par manque d'inscrits.

PETITE BUVETTE SUR PLACE (pas de sandwichs, ni crêpes,...)

En vous attendant nombreux et nombreuses, à bientôt.

REGLES SANITAIRES A RESPECTER

Remarque : les mesures peuvent être modifiées en fonction de l'évolution de l'épidémie et des décisions gouvernementales, fédérales, préfectorales et/ou municipales.

Un affichage de ces mesures est mis en place dans le gymnase

- **Désinfection des mains et des matériels**
 - Du gel hydroalcoolique est mis à disposition à votre entrée du gymnase et à plusieurs endroits du gymnase
 - Les chaises mises à votre disposition – une affectée par archer - dans l'axe de la cible attribuée seront désinfectées après chaque départ
- **Port du masque**
 - Le port du masque est obligatoire pour toute personne entrant dans le gymnase : organisateurs, archer, entraîneur, spectateur, parent ou ami ...
 - Seuls les archers et archères pourront retirer leur masque au moment de leur arrivée sur le pas de tir
 - Pour toutes les autres actions des archers : chemin aller-retour aux cibles, relevé des scores, cheminement vers greffe, toilettes ou à la pause, ... => **le masque est obligatoire**
- **Fléchage et circulation**
 - Un fléchage à respecter est mis en place pour les différentes circulations dans le gymnase
- **Zone de pratique**
 - Zone réservée aux seuls archers et archères
 - Zone séparée de la zone des accompagnants ou entraîneurs
 - Les chaises affectées à chaque archer sont séparées d'un mètre
 - Chaque archer apporte son stylo
 - Les participants pourront prendre leur blason à la fin de leur tir
- **Zone des accompagnants, entraîneurs,**
 - Cette zone est directement derrière celle des archers et dans les tribunes en respectant la distanciation physique
 - Un seul accompagnant est accepté par archer
- **Distances de sécurité sur le pas de tir**
 - Les archers et archères doivent à tout moment respecter la distance d'un mètre
 - Sur le pas de tir, les archers sont séparés d'une distance d'un mètre qui pourra être réduite à 80 cms en application des règles de la FFTA
 - Dans la mesure du possible, les archers gauchers et droitiers ne seront pas face à face sur une même cible
- **Accès aux sanitaires**
 - Un fléchage est prévu pour y accéder
 - Du gel hydroalcoolique est mis à disposition
 - Le lavage des mains est fortement recommandé
- **Poubelles**
 - Deux poubelles à pédales sont mises à disposition des participants

⇒ Le respect de ces mesures est important pour tous et toutes.

⇒ Le non-respect pourra entraîner l'exclusion du gymnase

Très bon tir à tous et toutes dans le respect des consignes anti-Covid.



UNION SPORTIVE OLYMPIQUE D'ATHIS-MONS



CONCOURS **TARGET** 2 x18 m des 19 et 20 Décembre 2020

CLUB OU COMPAGNIE :

RESPONSABLE INSCRIPTIONS :

ADRESSE :

Mail : Téléphone :

NOM ET PRENOM	LICENCE	ARC			Droitier ou Gaucher D/G	Cat.	Blasons CL ou Trispot	SAMEDI 19 DÉCEMBRE		DIMANCHE 20 DÉCEMBRE	
		CL	CO	ARC NU				9h	14h30	9h	14h30

NOMBRE DE TIREURS : () x 10 € = Euros

A adresser à : **Mme Aurélie LERAY**
USO ATHIS-MONS Tir à l'arc
72 Bis Rue des Plantes - 91200 - ATHIS-MONS
Portable du club : 06 26 24 03 87 (seulement en cas d'urgence)

Les préinscriptions par mail à concours@archers-athis-mons.fr sont à confirmer par courrier **au plus tard 3 jours après la préinscription avec le règlement.**

Fin des inscriptions le mercredi 16 décembre 2020.

Merci de libeller les chèques à l'ordre de : **U.S.O.A.M. TIR A L'ARC**

Plan d'accès du Gymnase d'Athis-Mons

